

## OBSERVATEURS

Le statut d'observateur n'est pas prévu dans la Charte des Nations Unies. Au cours des années, cependant, le secrétaire général l'a accordé à des États non membres qui entretenaient quelque rapport avec l'Organisation, par exemple à titre de membre d'une institution spécialisée. Six pays ont actuellement une mission d'observation à New York: la Suisse, Monaco, le Saint-Siège, la République socialiste du Vietnam, la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée.

Par des résolutions spéciales, l'Assemblée générale a également accordé le statut d'observateur à six associations de pays: l'O.E.A. la Ligue arabe, l'O.U.A. la C.E.E. le COMECON et la Conférence islamique. En 1974, elle a fait de même pour l'Organisation de libération de Palestine. À la trente-et-unième session, elle a acquiescé à la demande du Secrétariat du Commonwealth, qui était coparrainée par le Canada.

Le statut d'observateur a également été accordé à la Swapo (South West Africa People's Organization).

### LES GROUPEMENTS D'ÉTATS AU SEIN DES NATIONS UNIES

#### Les groupes régionaux\*

#### LES MEMBRES PERMANENTS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Chine  
États-Unis

France  
Royaume-Uni

U.R.S.S.

#### EUROPE DE L'OUEST (et autres États)\*\*

Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
Finlande  
Grèce

Islande  
Irlande  
Italie  
Luxembourg  
Malte  
Nouvelle-Zélande  
Norvège  
Pays-Bas

Portugal  
République fédérale  
d'Allemagne  
Suède  
Turquie

#### EUROPE DE L'EST

Albanie  
Bulgarie  
Hongrie  
Pologne

République démocratique  
allemande  
R.S.S. de Biélorussie  
R.S.S. d'Ukraine

Roumanie  
Tchécoslovaquie  
Yougoslavie

#### AFRIQUE ET ASIE

##### AFRIQUE

Afrique du Sud  
Algérie  
Angola  
Bénin

Lesotho  
Libéria  
Libye

Rwanda  
Sap Tomé-et-Principe  
Sénégal

\* Ces regroupements officiels ont été établis pour répondre aux résolutions 1990 et 1991 de la XVIII<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.

\*\* La France et le Royaume-Uni sont membres du "groupe des pays de l'Europe de l'Ouest"; les États-Unis s'abstiennent. Cependant, ceux-ci et le Japon assistent à certaines réunions du groupe, en particulier aux réunions régionales des deuxième et cinquième commissions. Lors de la tenue d'élection aux organes auxiliaires (économiques et sociaux surtout), les observateurs sont considérés comme faisant partie du groupe et occupent les sièges qui lui sont attribués.